MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de votre compte **ÉduConnect**, ou utilisez **FranceConnect**.

Plus d'informations au verso.

CONSULTATION DES OFFRES

À partir du 4 avril 2022

1. Connectez-vous au portail Scolarité services : **teleservices.education.gouv.fr**
Choisissez le service « Affectation après la 3e ».

2. Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent pour les découvrir plus en détails.

FORMULATION DES DEMANDES

Du 9 au 31 mai 2022 inclus

3.
- Connectez-vous au portail Scolarité services pour saisir vos demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
- Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
- Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

AFFECTATION ET INSCRIPTION

À partir du 1er juillet 2022

4. Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son futur établissement.

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions. Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toute l'information sur education.gouv.fr/affectation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

Savoirs & compétences NUMÉRIQUE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à **l'espace numérique de travail** (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.
2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et **le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)